

## ■ PRESTATIONS

La Chambre de commerce s'est interrogée hier, par voie de communiqué, sur la réforme des prestations familiales. Selon elle, l'adaptation occasionnelle du montant des prestations familiales ne saurait être remise en cause, mais la méthode employée ne serait pas la bonne. La Chambre «regrette notamment l'absence d'une radiographie d'ensemble des transferts sociaux et familiaux existants» et critique «le manque d'évaluation du coût sur le long terme.» De plus, elle s'interroge sur la justification de lier évolution des salaires médians et évolution des prestations familiales et demande davantage de cohérence.